

ENTRE NOUS



Volume 35, no 3

Printemps - été 2021

Revue des enseignantes et des enseignants retraités
francophones du Nouveau-Brunswick

À L'INTÉRIEUR



HOMMAGE
à l'une des nôtres
ALIDA LÉVEILLÉ-BROWN



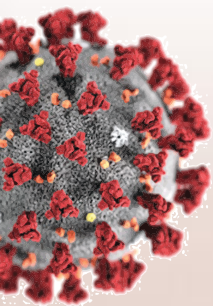
HOMMAGE
à l'un des nôtres
MARCEL GARVIE



HOMMAGE
à l'un des nôtres
CARMEL ST-AMAND



HOMMAGE
à l'une des nôtres
EDWINA LYNCH



**MALGRÉ TOUTES LES ÉPREUVES
ON TIENT
LE CAP!**






**Votre retraite dans trois ans...
un an... maintenant!**

Vous planifiez votre retraite...
Avez-vous songé au style de vie que vous désirez à votre retraite?
Savez-vous combien vous coûtera la retraite désirée?

Vous êtes déjà retraité...
Disposez-vous d'un plan de revenu de retraite?
Avez-vous planifié votre succession?

Assurez-vous la meilleure retraite qui soit
avec l'appui de votre conseiller.
PRENEZ RENDEZ-VOUS!

uni.ca



PRENEZ NOTE

Date de tombée à respecter pour le matériel
à publier dans l'**ENTRE NOUS** de l'automne

1^{er} novembre 2021

Téléphone : (506) 727-6202 | Courriel : dg@serfnb.org

L'ÉDUCATION

*est l'allumage d'une flamme,
et non pas
le remplissage d'un navire.*

Socrate



CA 2020-2021

1^{re} rangée - Paul Lirette, vice-président, Linda LeBlanc, présidente, Micheline Desjardins, Robert Primeau.

2^e rangée - Léonard Légère, directeur général, Monique Handfield, Yves Roy, Annette Landry-Roy.

SOMMAIRE

Message de la présidente	4
Message de votre directeur général . . .	5
Hommage à Alida Léveillée-Brown	6
Hommage à Carmel Michaud	7
Hommage à Edwina Lynch	8
Hommage à Marcel Garvie	9
Mieux-être	16-18
ACER-CART	19-26
Projet de résolutions	27
In Memoriam	28-34
Page détente	35

POLITIQUE DES JUBILAIRES

Pour faire partie de la fête des jubilaires, il faut être membre de la SERFNB au 31 décembre de l'année précédant le congrès.

ENTRE NOUS est publié par la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick qui décline toute responsabilité quant à l'exactitude des renseignements de la présente publication sauf lorsqu'ils visent exclusivement les activités de la SERFNB.

Responsable, distribution et correspondance :

Léonard Légère
5, rue Bourgeois, Caraquet, N.-B. E1W 1A4
Téléphone : (506) 727-6202
Courriel : dg@serfnb.org

Mise en page:

René Gionet, graphiste
Téléphone : (506) 727-4160
Courriel : gionet@nbnet.nb.ca

Impression :

Imprimerie Dupuis Printing
38, chemin Ohio, Shediac, N.-B. E4P 2J9
Téléphone : (506) 532-3743 • Télécopieur : (506) 532-5457
Courriel : dupuisinfo@dupuisprinting.ca

Tirage : 600 copies

Toute reproduction est permise à la condition d'en indiquer la source.

DATES DE TOMBÉE À RESPECTER
pour le matériel à publier
dans l'Entre Nous :

automne : 1^{er} novembre
hiver : 1^{er} février
printemps : 1^{er} mai

Message de la présidente

En ces temps d'incertitude, de distanciation et d'isolement, la SERFNB se veut solidaire avec les organismes qui revendiquent nos droits. Pendant la parution du livre vert sur la révision de la loi sur les langues officielles (LLO), les consultations sur la réforme de la santé de même que l'avenir de la gouvernance locale, nous étions présents aux rencontres de la Concertation des organismes dirigées par Alexandre Cédric Doucet sur la plateforme



Zoom. Nous avons appuyé ces organismes qui ont présenté nos inquiétudes à la ministre Joly lors d'une rencontre via Zoom. Nous étions aussi présents à la conférence de presse virtuelle où des organismes ont dressé la liste des différents éléments et leurs recommandations qui ont fait consensus auprès de la population lors des consultations gouvernementales sur la santé

Nous vous avons fait parvenir, dans le cadre de la réforme annoncée de la gouvernance locale, le lancement de la campagne #Ça-MangeQuoiEnHiverUneMunicipalité, qui vise

à vulgariser le rôle et l'importance des municipalités. Nous avons aussi signé des lettres appuyant la révision de la LLO ainsi que celle des infirmières et des infirmiers qui revendiquent l'utilisation de l'examen NCLEX pour les francophones. Tout dernièrement, la Cour d'appel donnait raison à la SANB et à la FÉECUM qui alléguaient la violation des droits linguistiques dans ce dossier. C'est un pas de l'avant mais aussi preuve que l'union fait la force.

Merci à tous les membres qui ont rédigé ou fait parvenir les lettres suggérées par la SERFNB au Premier Ministre, aux Ministres et aux Députés de vos circonscriptions lors des consultations sur la réforme de la santé.

Quel beau geste de solidarité!

Du nouveau cette année, l'Association canadienne des enseignantes et enseignants retraités-Canadian association of retired teachers (ACER-CART) offrira un webinaire, disponible en français, gratuit à tous les membres. Vous avez déjà reçu l'invitation donc il ne reste qu'à réserver le 3 juin et vous inscrire à la session de 14 h 00 heure avancée de l'atlantique (HAA).

Les sujets présentés sont : Stratégie pour les aînés et Assurances médicaments. Voilà une belle occasion de vous familiariser avec votre association nationale et de découvrir ses priorités.



Linda LeBlanc

Tous les dirigeantes et dirigeants des organismes porteurs de dossiers méritent notre appréciation et nos remerciements pour le travail ardu qu'ils déploient afin de revendiquer nos droits. Les quelques exemples mentionnés ci-haut ne sont qu'un très court aperçu de la réalité. Dans les prochains mois vous serez appelés à poser des gestes concrets afin de les appuyer. Votre contribution serait le plus beau remerciement que vous pourriez leur offrir.

En toute solidarité,
Linda B. LeBlanc



Message de votre directeur général

À quand le retour à la normale

En 2020, tout le monde attendait 2021 avec impatience dans l'espoir que la pandémie se résorberait et que la vie redeviendrait plus sereine. Mais, jusque-là, 2021 ne s'est pas révélé plus réjouissant que 2020. Cependant, avec la vaccination qui s'accélère, tous les espoirs sont permis. Peut-être que, d'ici la fin de l'année, nous aurons à nouveau la possibilité de fraterniser en « non-virtuel » avec les collègues de notre cercle local.

L'incertitude étant toujours présente, nous maintenons notre décision de ne pas tenir de congrès cette année. Nous devons donc procéder à une assemblée générale virtuelle comme l'an passé. Nous vous ferons parvenir, vers la fin de l'été, les documents afférents

via internet et vous serez invité, toujours via internet, à voter sur les différents dossiers soumis. Et on se donne, à toutes et à tous, rendez-vous pour un super congrès en 2022. « Comme ça va donc être bon de se serrer la pince et de se donner une vraie accolade à nouveau. »

En terminant, je veux réitérer un message d'appréciation à tous les membres impliqués à de la direction des cercles. Ce n'est pas facile, en ces temps de pandémie, de maintenir le dynamisme de notre association, tant au niveau de la centrale qu'au niveau local. Merci à vous toutes et tous qui aidez à maintenir la vivacité de la SERFNB en ces temps difficiles.



Léonard Légère

Bon été à toutes
et à tous et gardez espoir;
l'avenir devrait être
plus serein.



Coordonnées du directeur général

Léonard Légère
5, rue Bourgeois
Caraquet, N.-B.
E1W 1A4



Téléphone :
(506) 727-6202



Courriel :
dg@serfnb.org

HOMMAGE à l'une des nôtres

Alida Léveill -Brown
L'Ordre du Nouveau-Brunswick

Alida L veill -Brown s'est distingu e dans une foule de domaines par son engagement notable et sa contribution significative au mieux- tre de la collectivit . Elle a su mener de front une vie familiale dynamique, une carri re  ducative innovatrice et une collaboration substantielle   la vie sociale et politique de sa communaut  et au-del . Elle a d montr  un d vouement ind fectible en tous ces domaines.

Son r le de directrice d' cole a outrepass  les responsabilit s administratives. Alida L veill -Brown fut la premi re directrice au Restigouche   ouvrir ses portes aux enfants atteints d'un handicap majeur que l'on int grait pour la premi re fois dans les  coles publiques du Nouveau-Brunswick. Elle veilla   munir le personnel de l' cole Apollo XI de tout le mat riel requis et des services ad quats dans tous les secteurs d'apprentissage. Instigatrice de l'instauration des cours universitaires et post-secondaires en r gion, on lui doit les fameux cours du soir. Ces programmes ont contribu    parfaire la formation professionnelle des gens de carri re des deux c t s de la baie des Chaleurs. On pouvait ainsi recevoir son dipl me sans fr quenter les institutions  loign es.



L'implication sociale d'Alida L veill -Brown recouvre un vaste secteur d'activit s. L'aide aux plus d munis s'av re  tre un de ses champs de bataille. Elle participe   la cr ation d'un refuge pour femmes victimes de violence familiale. Ce fut la Maison Notre-Dame. On la retrouve impliqu e dans les biblioth ques publiques de la r gion Chaleur. Ajoutez   cela sa participation   la r orientation de la mission de la Galerie d'art Restigouche et vous trouverez une femme avide de promouvoir la culture sous toutes ses formes.

Afin d'am liorer le milieu de vie de l'ensemble de la communaut , Alida L veill -Brown se lancera en politique municipale. De poste de conseill re, elle assumera celui de mairesse par int rim. Elle y laissera sa marque. La ville de Campbellton la d signera comme une des personnalit s marquantes lors des c l brations de son centenaire en 1989. Le Coll ge Communautaire lui rendra  galement hommage en 2006 pour sa contribution   l'implantation de l' ducation post-secondaire dans la r gion.

On ne peut passer sous silence les aptitudes d'Alida en ce qui concerne les campagnes de financement des organismes de sa r gion. En tout temps, elle  uvrait   la collecte de fonds. Coll gues et connaissances  taient sollicit s   la moindre occasion. Que de financements assur s par sa vente de billets.

Institutions et organismes r gionaux et provinciaux ont b n fici  de la vivacit , l'expertise et la d termination de cette femme d'action. Gr ce   ses r alisations d terminantes aupr s de la collectivit , l'Ordre du Nouveau-Brunswick revient de droit   Alida L veill -Brown.

HOMMAGE à l'un des nôtres

Carmel St-Amand

C'est presque devenu un proverbe : Qui cherche des bénévoles approche les gens occupés. Carmel St-Amand en a saisi le sens. Les quelques lignes de cette page vous présentent, l'une de ces personnes qui a sûrement compris qu'ayant beaucoup reçu il est normal pour lui de donner beaucoup.

Natif de Saint-Léonard, Carmel est le deuxième d'une famille de douze enfants. Ses parents étant propriétaires d'une épicerie, il a sûrement dû très tôt faire sa part dans le commerce familial. Marié à Françoise Malenfant, ils ont trois garçons.

Carmel débute sa carrière dans l'enseignement en 1967, ayant en main un B.A. en mathématiques et physique de l'Université Saint-Louis d'Edmundston. Il obtient son Béd. de l'Université de Moncton en 1972. Il prend sa retraite en 2000 après une carrière de 33 années comme enseignant et chef du département des sciences dont 32 à l'École Grande-Rivière de Saint-Léonard et une année à l'École John Caldwell de Grand-Sault. En plus d'enseigner la physique, la science générale et le développement humain, Carmel s'adonne pendant ces mêmes années à plusieurs autres activités : différents comités du Cercle des enseignants du District 32, Association du hockey mineur, chorale paroissiale, Comité de Développements récréatifs, Chevaliers de Colomb, Conseil 2743 (Grand Chevalier, 1970-71), Club Skirakdo de ski de fond, Scoutisme, Conseil paroissial, Chambre de Commerce,



Commission Régionale de l'Aéroport, Commission Industrielle et Conseiller municipal (1969-1976). Carmel a également goûté au monde du commerce en étant propriétaire du Théâtre et du restaurant Acadia de Saint-Léonard pendant plusieurs années.

Puis arrive la retraite! Mais pas question d'arrêter. Au contraire, cette nouvelle étape, Carmel la débute en coordonnant un projet d'étude sur le Développement économique de la région de Saint-Léonard. Il retrouve l'enseignement en faisant du tutorat (GED) en éducation des adultes. On le voit à la barre de l'équipe de hockey sénior de Saint-Léonard, les Draveurs du Bas-Madawaska. Les Chevaliers de Colomb l'accueillent à nouveau comme Grand Chevalier de 2000 à 2002. Ses années passées au Conseil municipal et son implication communautaire lui

donnent un nouvel élan vers la politique municipale où il est conseiller d'abord de 2004 à 2008, et maire de 2008 à 2021, un total de 24 années. Carmel ne fait pas qu'occuper un siège, il a vu les besoins et se sent d'aplomb pour y répondre. De beaux projets touristiques, économiques et culturels ont vu le jour à Saint-Léonard grâce à une belle entente, une active complicité et une excellente collaboration du Conseil municipal, des employés, des associations et de la population en général. Et du maire, bien entendu! On n'a qu'à penser au Village des artistes, un parc accueillant, qui tient annuellement l'une des activités culturelles les plus importantes de la région.

Comme élu municipal, notre retraité a également siégé à différents conseils d'administration : Foyer Notre-Dame (2006-2015), représentant du Nord-Ouest à l'Association Francophone des Municipalités du N.-B. (2010-2016) et vice-président de la Commission des Services Régionaux du Nord-Ouest lors de sa fondation en 2013.

Vous en conviendrez, Carmel est bien connu dans sa ville et beaucoup apprécié. Y aura-t-il des projets futurs dans lesquels il voudra s'impliquer? Il ne faudrait pas en être surpris un jour ou l'autre en l'apprenant. Le CJV veut, par le biais de cette chronique, reconnaître l'un des nôtres, Carmel St-Amand, le féliciter pour tous ses accomplissements et lui souhaiter encore de nombreuses années d'une retraite réussie.

HOMMAGE à l'une des nôtres

Edwina Lynch



Partout où va Edwina Lynch, la musique n'est jamais très loin la musicienne nonagénaire native de Grand-Sault qui joue de l'orgue dans les églises depuis bientôt 80 ans figure certainement parmi les organistes les plus persévérantes en Acadie.

Difficile à dire avec exactitude se Edwina Lynch a établi un record de longévité comme organiste, mais une chose est certaine, la musique fait partie de sa vie depuis la petite enfance.

Cette passionnée de musique a appris le piano très jeune auprès de sa mère et des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Elle a commencé à chanter dans les chorales à l'âge de 6 ans. À 14 ans, elle fait ses débuts comme organiste dans les églises, dont celle de Grand-Sault. Celle qui soufflera ses 94 chandelles en juin continue de jouer du

piano et de l'orgue au Faubourg du Mascaret à Moncton où elle habite en appartement depuis l'ouverture, il y a quatre

ans. Elle accompagne la chorale et joue aussi pour des soirées musicales avec les résidents. Elle est d'ailleurs la première à avoir amené la musique dans ce complexe pour retraités.

« Je ne sais pas du tout ce que je ferais si je n'avais pas la musique. Partout où je suis allée, j'étais toujours à la musique, au piano », a-t-elle confié avec un sourire dans la voix.

L'article est reproduite avec la permission de l'Acadie Nouvelle (Sylvie Mousseau journaliste)

CITATION

Rien n'est trop difficile pour la jeunesse.

Socrate

HOMMAGE à l'un des nôtres

Marcel Garvie



Né le 23 février 1946 à Eel River Crossing, Marcel fit ses études primaires dans son village, ses études secondaires à l'École Notre-Dame de Dalhousie, et sa formation en enseignement à l'école Normale de Fredericton. Par la suite, il a complété cette formation en obtenant un Baccalauréat en éducation, spécialisation en histoire de l'Université de Moncton.

Sa carrière débuta en septembre 1966 comme enseignant d'anglais à l'École Régionale de Caraquet et par la suite comme enseignant d'histoire à cette même école et à la Polyvalente Louis-Mailloux où il fut chef de département des sciences humaines et directeur par intérim pendant un an. En septembre 1992 il poursuit sa carrière à l'École Ola-Léger de Bertrand où il fut enseignant et directeur, jusqu'à sa retraite en juin 1999 après 33 années de services. Il travailla ensuite pendant 4 ans, à temps partiel, pour le MENB dans le cadre du «Programme d'évaluation des écoles». Il fut également consultant en 2003-2004 pour le Conseil scolaire de la PA dans la mise en œuvre des «classes alternatives». Les témoignages de bon nombre de ses anciens élèves, exprimés dans leurs vœux de sympathies suite à son décès, confirment qu'il fut un enseignant d'histoire et d'économie passionné et fort apprécié : «il savait rendre un cours intéressant et même captivant, nous provoquait à en connaître plus, à se faire une opinion, à développer une pensée critique, etc.». En 1993 il recevait le Prix d'enseignant de l'année pour le projet «Enseignement de la géographie assisté par ordinateur».

Son engagement social et communautaire fut énorme et diversifié : président du Comité pour la dotation d'une salle de spectacle à Caraquet; président du CA des Productions de l'Étoile et du Théâtre Populaire d'Acadie; vice-président et réalisateur de Télé-Acadie; co-président des fêtes d'ouverture du Village historique acadien en 1977; président du Festival acadien de Caraquet; président du Comité de rénovation de l'École Ola-Léger; conseiller municipal et maire-adjoint du Village de Bertrand; président du Centre d'accès communautaire de Bertrand; membre du CA du Congrès mondial acadien de 2009; divers poste au sein du Cercle 5 (enseignants actifs), représentant au CA de l'AEFNB et de la FENB et vice-président du Cercle Maurice-Duguay; membre honoraire de la Société historique Nicholas-Denys pour son implication au CA et à la REVUE; conférencier dans les écoles et groupes divers. En 1995 la Province du NB lui décernait un Prix d'excellence pour une contribution exceptionnelle au développement de la province.

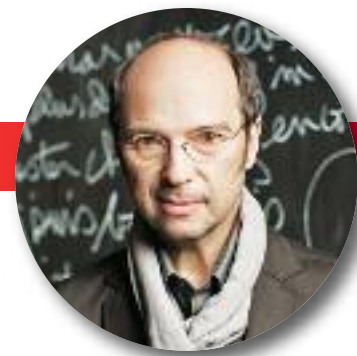
Son implication au niveau de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Caraquet débute en 1982 et s'échelonne sur plusieurs décennies : membre et président du CA de l'HEJ; membre du Comité consultatif de l'HEJ; président fondateur de la Fondation de l'HEJ; président du Comité de soutien et de développement de l'HEJ; président fondateur des Ami.e.s de l'HEJ; responsable de la recherche et de la publication du livret souvenir du 40e anniversaire de l'HEJ; membre du CA de la Corporation hospitalière Réseau-Santé Nord-Est.

Son engagement au niveau coopératif fut tout aussi impressionnant : administrateur et président de la Caisse populaire de Bertrand; administrateur, secrétaire et président de la Coopérative de Caraquet; administrateur et président de Coop Atlantique; administrateur de la Canadian Cooperatives Association (CCA); administrateur du Carrefour Coop de Lamèque. La Fédération des Caisses populaires acadiennes lui décerna en 2009 le Prix Sénateur Hervé Michaud en reconnaissance de son engagement et action bénévole exemplaires et en 2015 le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité lui décernait l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois 3e degré.

Le 26 janvier 2021, lendemain de son décès, le site web ICI RADIO-CANADA titrait «Marcel Garvie, un bâtisseur acadien et un pilier du mouvement coopératif à Caraquet est décédé». Il laisse dans le deuil son épouse Agathe Bernier, trois enfants, cinq petits-enfants et 13 frères et sœurs.

Réflexion...

MICHEL RIVARD est un auteur-compositeur-interprète et créateur québécois.



Chers aîné(e)s,

Ça me fait tout drôle de m'adresser à vous de cette façon alors que je viens à peine de fêter mes soixante-neuf ans. Déjà quatre ans que j'ai passé le cap des petits chèques qui arrivent tous seuls dans mon compte, des réductions au cinéma, au café... La première fois que j'ai utilisé mon rabais de soixante-cinq ans au cinéma, le film s'intitulait « Juste la fin du monde »... j'avais eu un petit frisson! Par contre, quand j'ai mentionné mon soixante-cinq pour avoir mon rabais sur le café en grain, la vendeuse m'a dit:

- « Mais Monsieur Rivard, vous les faites pas! »

Je lui ai tout de suite répondu:

-« Je les fais peut-être pas, là-là, mais ayez pas peur, je les ai faits! »

Donc, j'ai soixante-neuf ans!

Qu'est-ce que ça fait de moi? Un presque aîné? Un vieux jeune? Un jeune vieux?

Ne jouons pas sur les mots, ni sur les chiffres. Nous avons l'âge que nous avons, les souvenirs qui viennent avec... et le corps qui les a vécus.

Nous avons, vous comme moi, le désir de vivre le mieux possible le temps que la vie nous accorde, et de le vivre avec le plus de santé possible, physiquement, mentalement et spirituellement.

Cependant nous sommes, vous comme moi, réalistes. J'ai déjà ma part de petits problèmes de santé, de petits bouts de mon corps qui fonctionnent un peu moins bien qu'avant, des fois même pas du tout!

Des moments où je demande à mon corps d'effectuer des opérations qui me semblent banales, mais où il me répond « hmmm... pas cette fois-ci! ».

Ça nous arrive à tous, ça s'appelle « vieillir » et

savez-vous quoi? Malgré les ennuis connexes, j'haïs pas ça pantoute. J'aime le recul que ça me procure, le détachement par rapport à certaines futilités de l'existence auxquelles j'ai déjà accordé beaucoup d'importance et que je regarde maintenant de loin, sourire en coin, en me disant qu'il fallait être fou pour faire ça... ou pour m'en faire avec ça! Mais voilà, je l'ai fait (ou je me le suis fait faire) et ça fait maintenant partie de mes souvenirs.

J'aime vieillir quand je me retrouve avec mon petit-fils de deux ans et demi, quand je joue à quatre pattes (ouch!) avec cette petite boule de vie, deux générations plus loin que moi, et dans laquelle je me reconnais tellement.

Quel bonheur de sentir qu'on se prolonge!

Pas seulement dans nos enfants et nos petits-enfants, tout le monde n'a pas cette chance, mais aussi dans ce qu'on peut se transmettre, dans toute cette expérience que l'on peut et que l'on doit partager. C'est ça, vieillir en beauté. C'est aussi ce que notre société devrait comprendre mieux et accorder plus d'importance aux aînés dans la transmission des valeurs et des connaissances vécues.

Nous avons, vous comme moi, de belles histoires à raconter.

Parlant de souvenirs, de passé, de mémoire, j'ai appris beaucoup de ces simples mots: « pas de regrets, pas de remords ». C'est presque simpliste, mais tellement difficile à mettre en pratique. On a tous notre lot de « si j'avais su », de « j'aurais donc dû », même si nous savons tous au fin fond de nous-même qu'il n'y a pas de retour possible, que le passé est passé et que c'est ici et maintenant que ça se passe pour vrai. Vivre ici et maintenant avec nous-mêmes tels que nous sommes, accepter et apprécier surtout le passage du temps, sans crain-

dre l'avenir.

On a tous un peu peur du lendemain alors qu'on ne sait rien de ce qui va arriver. Bien sûr, on en a une petite idée, on attend quelqu'un ou on a quelque chose à faire, on sait ce qu'on va manger pour souper, on s'est fait des plans... mais la vie, là, c'est tout ce qui nous arrive sans prévenir, pendant qu'on est occupés à se faire des plans, justement.

Une de mes blagues préférées:

- « Comment faire rire Le Bon Dieu? »

- « Raconte-lui tes projets! »

Comme je l'ai écrit dans ma chanson « Et on avance », «...demain n'est jamais celui qu'on pense », mais on peut et on doit rêver, c'est gratuit. À partir du moment où on s'accepte tel qu'on est, avec notre âge et nos bobos, et qu'on apprécie le temps qui passe, on a le droit de rêver les projets les plus fous. Le pire qui peut arriver, c'est qu'ils se réalisent.

J'aimerais vous laisser avec ma petite variation sur la prière des AA.

J'avais onze ans quand mon père s'est sorti de son alcoolisme. Il avait collé sur la porte du frigidaire une copie de la fameuse prière. Si on enlève le « Mon Dieu » du début et qu'on la met à la première personne du pluriel, ça donne:

- « Donnons-nous la Sérénité d'accepter les choses que nous ne pouvons changer, le Courage de changer celles que nous pouvons, et la Sagesse d'en connaître la différence... »

Je trouve que ça a ben de l'allure... et je vous souhaite une glorieuse journée!

Michel Rivard

Pensée...

La PEUR est une réaction.
Le COURAGE est une décision.

Winston Churchill

C'est plutôt tranquille au cercle Roland-Ouellette

Nous voyons au bien-être de nos membres en soulignant les événements heureux comme les moins réjouissants.

Le conseil d'administration (CA) devait se réunir le 8 janvier 2021. La pandémie nous a obligés à remettre nos activités lorsque nous serons sous de meilleurs augures.

Depuis de nombreuses années le Cercle remet annuellement une bourse d'études afin d'apporter un peu de soutien aux études des enfants et petits enfants de nos membres. Le tirage se fait au sort, lors d'une réunion du CA, parmi les demandes reçues qui répondent à tous les critères. Hors, comme le réunion de janvier 2021 a été annulée, le président et le secrétaire (masqués) du Cercle ont tiré, à l'extérieur, au hasard trois (3) noms devant deux (2) témoins. Le sort a désigné la petite fille de Odette Roy-Robichaud et de Louis Robichaud, Élisabeth Gagné-Roy. Elle étudie à Sherbrooke, alors le chèque lui a été envoyé. Félicitations Élisabeth et bons succès!



Sur la photo, à gauche le président du Cercle, Émilien T. Côté pige le nom de la récipiendaire de la bourse accompagné, à droite, du secrétaire, Réal Roussel.

**Le retraité, se couche serein, s'endort entre les bras de la tranquillité,
et se réveille avec la joie.**

Axel Oxenstiern

HUMOUR



**J'ai horreur des fautes d'orthographe.
Tu mélanges deux lettres et toute ta publication est urinée.**

Nous avons le plaisir de vous présenter deux auteures membres de notre Cercle qui ont publié des livres ce printemps.



Fernande Chouinard

Madame Fernande Chouinard a publié son troisième roman (*L'ombre de Rosa*) en mars 2021 ainsi qu'un récit biographique (*Yvonne Mallet, une femme d'exception*) d'une dame qu'elle a bien connue puisqu'elle a été sa voisine pendant plusieurs années.

L'ombre de Rosa publié aux Éditions David d'Ottawa

Yvonne Mallet, une femme d'exception publié aux Éditions de la francophonie



Danielle Losier

Madame Danielle Losier nous a présenté son livre lors du lancement le samedi 17 avril dernier.

Les saisons du coeur publié aux Éditions de la francophonie.



HUMOUR

Comment ça va chez-vous ?

CHEZ MOI ÇA NE VA PAS BIEN,

- ma laitue me raconte des salades,
- mes citrons sont dans le jus,
- mes pommes ont rencontré un pépin,
- mes oranges restent dans leurs quartiers,
- mon lit est dans de beaux draps,
- mes tiroirs ne sont pas commodes,

- mon téléphone fait attention à sa ligne,
- mon réveille-matin est complètement sonné,
- j'ai demandé à mes poules de retourner chez oeufs,
- mes crayons ont mauvaise mine,
- mes semelles sont à plats,
- ma lumière s'est fait une ampoule,
- mon peigne à mal aux dents...

On ne peut pas dire que ça va super bien

Juste un mot pour vous dire que nous sommes encore présents au Cercle Madawaska malgré les durs moments que nous traversons. Nos membres, comme tous les retraités, s'adaptent à la situation en faisant preuve de prudence. Plusieurs ont dû être touchés de près ou de loin par ce virus qui n'en finit plus de se promener.

Le Bureau de direction s'est réuni le 19 octobre 2020 en respectant les mesures de distanciation et en portant le masque. Au cours de cette réunion il s'agissait surtout de recruter deux ou trois membres pour remplacer Claudette Daigle et Fred Soucy qui, après plusieurs années de travail fructueux, quittent le Bureau. Le président a envoyé un communiqué faisant appel aux membres. Deux de nos anciens se sont montrés intéressés : Nora Saucier et Jacques G Albert.

C'est avec tristesse que nous avons perdu trois de nos membres : Guy Levesque, Jean-Baptiste Lavoie et Roger Tardif. Vous trouverez un article les concernant dans la section In Memoriam.

Nous avons identifié les enseignants nouveaux retraités 2020 pour les inciter à rejoindre la Société et nous avons le plaisir de vous annoncer que dix nouveaux membres se sont inscrits.

Le président avait convoqué une réunion du Bureau de direction le 29 mars 2021 mais hélas, nous sommes revenus Zone rouge et confinement, nous l'avons donc annulée.

En espérant que, quand vous lirez ces lignes, tout ira mieux, que nous soyons tous immunisées par le vaccin et que nous retrouvions au moins la couleur du soleil, le jaune dans la région quatre.

**Bon courage et
soyez prudents**

CENTRE-VILLE DURANT LE CONFINEMENT



**JE NE SAIS PAS
OÙ MON CHEMIN
VA MENER**

**Mais je sais que tant que
je suis mon coeur, je suis
le bon chemin.**



CLINIQUES DE VACCINATION DU MOIS D'AVRIL

Nos retraités du CJV ont répondu à l'appel qu'avait lancé la SERFNB



Clinique avril 2021



Kevin, Nicole Lévesque, Diane Lévesque, Micheline Ouellette



Lise Mazerolle et l'infirmière



Lise Mazerolle et Micheline Desjardins



Nicole Lévesque



Suzanne Lévesque reçoit son vaccin



Paul Lirette



L'amour et la guerre

Quand les préjugés racistes empêchent Doris et Paul de poursuivre leur idylle amoureuse, ce dernier décide de s'enrôler dans les forces armées canadiennes pour tenter d'oublier son infortune. Une fois en Angleterre, il y rencontre Jason, le frère de Doris, et les deux deviennent de bons amis. Ils combattent côte à côte à partir du débarquement des Alliés, le 6 juin 1944, jusqu'à la libération du camp de Bergen-Belsen, où Jason rencontre une Juive hollandaise, qu'il décide d'épouser. Au front, Paul sera entraîné dans diverses embuscades où sa vie sera sérieusement menacée. De retour au Canada, les deux amis font face aux préjugés de leurs parents. Paul et Doris parviendront-ils à renouer leur relation, à vaincre le racisme radical du père de celle-ci et à connaître le bonheur ?

Le dernier roman de Paul Lirette, *L'amour et la guerre*, est disponible auprès de l'auteur au coût de 20 \$ (876-2986) ainsi qu'à la Boutique de l'Acadie Nouvelle : <https://www.amboutique.ca/catalogue/livres-francophones/roman/lamour-et-la-guerre/>

HUMOUR



Un jeune homme appelle sa mère et lui dit:
- Maman je me suis disputé avec ma femme, je viens dormir chez toi.
La mère répond:
- Pas question, il faut la punir, je viens dormir chez vous !

MIEUX - ÊTRE



CHIP ou l'hypothèque inversée

Par Jean-Paul LeBlanc

L'Hypothèque inversée CHIP (Canadian Home Income Plan) est un produit 100 % canadien et est offerte par la Banque HomeEquity, une banque canadienne sous réglementation fédérale.

EN TERMES SIMPLES

L'Hypothèque inversée CHIP est un prêt garanti par votre habitation. Elle vous permet d'accéder à une partie de la valeur de votre résidence sans que vous ayez à effectuer des mensualités hypothécaires, et ce, jusqu'à votre déménagement ou la vente de votre propriété. Vous aurez ainsi votre retraite bien en main. Il vous suffit de bien entretenir votre propriété et de payer vos impôts fonciers et votre assurance habitation.

Pour être admissible, il faut être propriétaire et être âgé d'au moins 55 ans. Il ne faut plus détenir aucun autre prêt sur la propriété. Sous certaines conditions, on peut aller chercher jusqu'à 55% de la valeur de la maison. Certaines institutions exigent que la propriété ait une valeur minimum, par exemple 250 000\$. On peut obtenir une hypothèque inversée auprès de courtiers hypothécaires indépendants. Les avantages d'une hypothèque inversée sont que l'individu demeure propriétaire de sa maison, en utilise la valeur et n'a aucun remboursement à effectuer tant qu'il est propriétaire. Les seules dépenses à assumer seront l'entretien, l'assurance

habitation ainsi que les taxes municipales et scolaires.

Les inconvénients d'une hypothèque inversée sont que leurs taux hypothécaires sont au moins 1% plus élevés que les taux hypothécaires traditionnels. Aussi, les intérêts s'accumulent et de l'intérêt est calculé sur l'intérêt. C'est donc l'institution qui a émis l'hypothèque inversée qui profite de l'intérêt composé.

L'hypothèque inversée peut sembler une stratégie intéressante et elle est proposée par des institutions financières canadiennes spécialisées. Ces institutions sont soumises aux réglementations du Canada. Mais le mieux serait d'obtenir les conseils d'un planificateur financier avant de prendre ce genre de décision, afin de vous assurer qu'il s'agit bien de la meilleure solution pour vous.

MARGE ATOUT

UNI Corporation financière n'offre pas l'hypothèque inversée. Elle offre cependant la marge Atout, une marge de crédit avec garantie hypothécaire qui vous permet d'obtenir jusqu'à 80 % de la valeur de votre maison en financement pour réaliser l'ensemble de vos projets immédiats ou futurs. Un montant maximum équivalent à 65 % de la valeur de la propriété pourra être fait sous forme de marge de crédit et le reste du financement sous forme de prêt lié à la marge Atout. Le montant minimum de 25 000 \$.

Ces solutions peuvent paraître intéressantes mais nous vous recommandons de

consulter un planificateur financier avant de prendre votre décision finale.

Un exemple d'hypothèque inversée
Prenons l'exemple de Jean-Michel, 55 ans, qui désire explorer l'option de l'hypothèque inversée.

La valeur de sa propriété est de 450 000\$ et son courtier hypothécaire lui propose une hypothèque inversée d'un montant de 150 000\$. Jean-Michel désire évaluer le coût, en intérêts, d'un tel choix, considérant qu'il veut garder sa maison pendant au moins 20 ans encore. Le taux d'intérêt sera de 5,59% pour les cinq premières années et augmentera légèrement tous les cinq ans pour atteindre 6,34% au cours des cinq dernières années.

Rappelons que Jean-Michel n'aura aucune obligation de remboursement tant qu'il est propriétaire de sa maison. L'intérêt s'accumulera donc et s'ajoutera au montant emprunté. La première année, Jean-Michel verra sa dette passer de 150 000\$ à 158 502\$. L'année suivante, l'intérêt sera calculé sur ce nouveau montant, et ainsi de suite. Au bout de 20 ans, l'intérêt accumulé sera de 335 972\$. Ajoutons le montant emprunté de 150 000\$, et la dette totale de Jean-Michel devient 485 972\$. Si l'on pose comme hypothèse que l'augmentation de la valeur marchande de la propriété est de 2 % par an, à ce moment la propriété de Jean-Michel vaudra 668 676\$. Une fois la dette de l'hypothèque inversée payée, il lui restera 182 704\$.

L'ÂGISME continue de faire des victimes

Par Jean-Paul LeBlanc, membre du Comité du mieux-être de la SERFNB

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'âgisme est le fait d'avoir des préjugés ou un comportement discriminatoire envers des personnes ou des groupes en raison de leur âge. L'âgisme peut prendre de nombreuses formes, notamment des comportements fondés sur des préjugés, des pratiques discriminatoires ou des politiques et pratiques institutionnelles tendant à perpétuer les croyances de ce type.

La maltraitance des personnes âgées est définie par le gouvernement canadien comme « toute action commise par une personne dans une relation de confiance qui cause de la douleur ou détresse à une personne âgée. Les mauvais traitements et la négligence envers les aînés peuvent se produire de plusieurs façons. Dans La trousse, Toutes générations confondues : Le respect à tous les âges, on peut voir les catégories les plus courantes de violence envers les aînés:

VIOLENCE PHYSIQUE

Par violence physique, on entend tout acte qui blesse ou risque de blesser un aîné ou qui lui cause de la douleur physique, notamment : le gifler, lui donner des coups, le pousser (violemment ou non), le secouer, le brûler, utiliser des moyens de contention inappropriés (physiques ou médicamenteux), ou lui causer du tort par la surconsommation de médicaments ou la sous-médication.

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

Par violence psychologique, on entend tout acte qui mine la dignité ou l'estime de soi d'un aîné, notamment : l'insulter, le menacer, l'intimider, l'humilier, le harceler, le traiter comme un enfant, l'isoler de sa famille ou de ses amis, ou l'empêcher de s'adonner à ses activités régulières.

EXPLOITATION FINANCIÈRE

Par exploitation financière, on entend tout acte qui entraîne une perte, financière ou autre, pour un aîné, notamment : voler ses actifs, ses biens ou son argent et les utiliser à mauvais escient; encaisser ses chèques sans son autorisation; contrefaire sa signature; exercer une pression induite sur lui pour qu'il fasse ou modifie son testament, ou pour qu'il signe des documents juridiques qu'il ne comprend pas bien; et vivre chez l'aîné sans lui payer, lorsqu'il le demande, une juste part des frais.

NÉGLIGENCE

Par négligence, on entend toute forme d'inaction causant du tort à un aîné. Elle peut être commise par un fournisseur de soins ou un membre de la famille qui prive l'aîné de ce qui suit : eau ou vivres, logement, vêtements, médicaments ou soins médicaux, et aide en vue de répondre à ses besoins fondamentaux.

Un sondage effectué dans trois provinces canadiennes démontre que de 50 % à 74 % des cas signalés ont révélé que l'agresseur était un enfant ou le conjoint de la personne âgée. Les mauvais traitements envers les aînés se produisent de façon intentionnelle ou non. « Il arrive que les membres de la famille ou les amis ne signalent pas un cas de mauvais traitements ou de négligence envers un aîné, car ils ne savent pas quoi faire, ni vers qui se tourner. Parfois, ils préfèrent tout simplement ne pas s'en mêler. » Les aînés peuvent aussi être maltraités par des pairs tels qu'un conjoint, un ami, un frère ou une sœur.





LUTTER CONTRE L'ÂGISME

Pour lutter contre l'âgisme, il faut que toutes les générations aient une meilleure connaissance du vieillissement. Cette connaissance doit contrecarrer les concepts dépassés considérant les personnes âgées comme un fardeau, et doit reconnaître la vaste diversité de l'expérience du vieillissement, les inégalités de l'âgisme et démontrer une volonté de

s'interroger sur la façon dont la société pourrait s'organiser plus efficacement.

La Journée intergénérationnelle est célébrée le 1 juin. Cet événement vise à attirer l'attention sur la valeur et l'importance de la création de liens entre les générations. Jeunes et aînés sont invités à tendre la main les uns

vers les autres en vue d'établir des relations respectueuses et significatives. L'entretien de tels liens d'amitié permet de prévenir les mauvais traitements envers tous les groupes d'âge et de créer un contexte communautaire dynamique, tout en renforçant la résilience des collectivités.

La Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés est célébrée annuellement le 15 juin.

SENIORACTION

Jeanne Brideau, une enseignante à la retraite, est l'initiatrice du projet SeniorAction et membre de la Table ronde provinciale sur le vieillissement en santé. L'équipe de SeniorAction est composée d'aînés ayant une expérience de vie, de travail et de connaissances qu'ils sont prêts à partager. On offre des présentations, conférences, ateliers sur les thèmes comme l'âgisme, le vieillissement positif, la médiation, un outil pour endeuillés et leur famille ainsi que les activités intergénérationnelles. Madame Brideau est une excellente personne ressource et offre des sessions de formation à des petits groupes à travers le web. Elle avait été impliquée dans la préparation de l'excellente pièce de théâtre écrite par Sylvio Allain et qui avait pour thème L'âgisme. Info : senioraction.ca

Jeanne Brideau est aussi la responsable francophone pour le projet iGAP (Plan d'action sur les aînés en santé du N.-B). C'est un projet bilingue qui fait également partie d'une recherche appliquée dans le domaine de la gérontologie sociale. Elle est la collaboratrice provinciale affectée à ce projet en communautés francophones.

Le mandat du plan d'action est de faire la promotion des activités intergénérationnelles en communauté. Il valorise l'engagement des aîné/es auprès des jeunes pour contribuer à changer les attitudes âgistes, fournit des ressources en vue de faciliter l'organisation des activités communautaires et éducatives, identifie les initiatives intergénérationnelles entreprises au N.-B. et ailleurs, et promeut le fait que nous, les Acadiens pouvons être des modèles dans le domaine d'innovation sociale pour contribuer à la résilience des communautés urbaines et rurales.

Toutes personnes intéressées à promouvoir les bienfaits physiques et mentaux des aînés et des jeunes qui se réuniront pour partager une activité intergénérationnelle sont invitées à communiquer avec Jeanne à l'adresse suivante : jeanne.brideau@hotmail.com. Ainsi, quand les rencontres seront possibles nous serons prêts à passer à l'action.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Si vous voulez plus d'information sur ce thème, vous pouvez consulter les documents suivants :

Rapprochez les générations – Trousses d'outils pour la planification d'activités intergénérationnelles
<https://www.wellnessnb.ca/wp-content/uploads/2018/04/Trousse-outils-Rapprocher-les-generations.pdf>

Toutes générations confondues : Le respect à tout les âges
<https://intergenerational.ca/i2i/wp-content/uploads/2015/08/AcrossGenerationsFrench.pdf>

Trousse de sensibilisation des ados aux abus envers les aînés
http://www.ncdsv.org/images/IFA_ElderAbuseAwarenessTeenKit_French_2010.pdf



Association Canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers

LES ENJEUX DES AÎNÉS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2021



ENDOSSÉ PAR





Informations au Sujet des Enjeux Concernant les Aînés

To : Membres, Associés, et Amis de l'ACER-CART

Chaque année, l'ACER-CART identifie les enjeux clés d'importance pour les éducateurs retraités et les aînés canadiens. Nous sommes une association nationale non partisane qui s'adresse au gouvernement et à tous les partis politiques pour soutenir nos membres.

Les aînés constituent le segment de notre société qui connaît la croissance la plus rapide et leurs besoins spécifiques n'ont pas encore été adéquatement satisfaits. La pandémie COVID-19 a mis en lumière certaines de ces lacunes. Nous demandons à tous les niveaux de gouvernement de collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour les aînés qui permettrait de :

- Valoriser le vieillissement et reconnaître la participation productive des aînés à la société.
- Donner la priorité aux soins au domicile des personnes âgées ou à proximité de leur domicile.
- Placer les foyers de soins de longue durée sous l'égide de la Loi canadienne sur la santé afin de fournir des normes nationales et un financement.
- Mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments universel à payeur unique qui comprend les vaccins nécessaires pour les personnes âgées.
- Assurer un revenu de retraite à tous les Canadiens.

Notre comité d'action politique a développé cette ressource pour aider nos membres à se préparer aux prochaines élections. Veuillez utiliser ces informations (1) pour déterminer votre position sur chacun des sujets (2) pour parler à vos amis et à votre famille de ce qui est important pour vous et (3) pour décider comment vous voterez.

Surtout, votez !

Gerry Tiede
ACER-CART Président

Comment vous servir de cette brochure

- Familiarisez-vous avec les questions décrites.
- Évaluez les plates-formes des partis politiques pour voir quel parti répond le mieux à vos préoccupations. Votez pour ce parti.
- Partagez cette information lorsque vous parlez à vos amis et à votre famille lors de discussions préélectorales.
- Posez certaines des questions fournies lorsque vous êtes en mesure d'assister à une réunion de tous les candidats.
- Posez certaines des questions fournies lorsque vous recevez un appel téléphonique d'agents de campagne demandant votre soutien.



Message clé: Le Canada a besoin d'un régime national d'assurance-médicaments

Le Canada est le seul pays au monde à offrir des soins de santé universels qui ne fournissent pas une couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance ou les vaccins recommandés par Santé Canada pour les personnes âgées. Environ 20 % des Canadiennes et des Canadiens ont une assurance-médicaments inadéquate ou pas du tout et doivent payer de leur poche. Depuis plus de 20 ans, de nombreuses études gouvernementales et privées ont démontré un besoin impérieux de mettre sur pied un programme universel d'assurance-médicaments.

Lorsqu'il s'agit de sauver des vies, les vaccins viennent, après l'eau potable, au deuxième rang mondial. La mosaïque de vaccins financés et non financés, l'information non normalisée et l'absence d'un système de suivi universel ont réduit la capacité du Canada d'élaborer une solide politique en santé publique fondée sur des données.

Aspects à considérer:

- Le Dr Eric Hoskins, ancien ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, a signalé qu'un ménage sur cinq a déclaré qu'un membre de sa famille n'avait pas pris de médicaments prescrits en raison du coût. Près d'un million de Canadiennes et de Canadiens réduisaient leur nourriture ou leur chauffage de maison afin de pouvoir payer leurs médicaments.
- Un régime d'assurance-médicaments public et universel permettrait une meilleure surveillance de l'utilisation des médicaments. Une hospitalisation sur six pourrait être évitée si les médicaments d'ordonnance étaient utilisés de manière appropriée.
- De tous les pays du monde, les Canadiennes et les Canadiens se situent au troisième rangs pour les coûts d'ordonnance les plus élevés. En tant que pays, nous économiserions entre 4 et 11 milliards de dollars grâce à un régime national d'assurance-médicaments doté d'une coopération interprovinciale en matière d'achat.

- Plus les individus vieillissent, plus leur système immunitaire s'affaiblit. De nombreux vaccins ont été développés spécifiquement pour offrir une meilleure protection aux personnes âgées. Un bon usage de ces vaccins permettrait de répondre à leur désir de mener une vie saine, active et productive et réduirait la morbidité, la mortalité et les coûts globaux associés à des soins de santé.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Votre parti appuie-t-il une initiative nationale d'assurance-médicaments ?
2. Que fera votre parti pour réduire les coûts des médicaments ?
3. Votre parti appuiera-t-il et financera-t-il un plan national de vaccination pour les aînés ?
4. Que fera votre parti pour travailler en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement afin de surmonter les problèmes de compétence et de mettre en œuvre un plan national d'assurance-médicaments ?



Message clé: La nécessité d'une stratégie nationale pour les aînés

Une stratégie nationale globale pour les aînés, avec des attentes claires et un financement ciblé, garantira les droits fondamentaux de la population âgée du Canada et assurera que leurs besoins seront satisfaits.

Les aînés constituent le segment de la population canadienne qui croît le plus rapidement :

- 15 % de notre population est âgée de 65 ans et plus.
- Ce nombre devrait passer à 25 % d'ici 2056.

Aspects à considérer:

1. Valeur du vieillissement et reconnaissance de la participation productive des aînés dans leurs collectivités:

- Les aînés sont souvent une ressource méconnue dans nos communautés.
- L'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge sont de réels problèmes auxquels sont confrontés beaucoup d'aînés.
- La législation et les conventions telles que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes âgées doivent être présentes et soutenues afin de garantir que les personnes âgées soient reconnues et valorisées en tant que membres vitaux de leur communauté.

2. Bien-être continu des personnes âgées:

- Les problèmes ayant une incidence sur le bien-être continu des aînés doivent être abordés.
- Des programmes de campagne doivent être créés et soutenus afin de:
 - Promouvoir une vie saine et active.

- Encourager les communautés amies des aînés.
- Promouvoir des activités de santé pour réduire les effets des maladies et des blessures.
- Réduire l'isolement social.

- Des soins complets, selon les circonstances, peuvent être plus bénéfiques et moins coûteux que l'hospitalisation.

3. Besoins de base:

- Tous les aînés doivent avoir accès à un financement afin de répondre à leurs besoins de base en nourriture, en logement, en transport et en soins de santé.

4. Assurance-médicaments:

- Inclure la couverture des médicaments dans le cadre des soins de santé universels.
- Cela réduirait non seulement le coût des médicaments, mais garantirait que toutes les personnes âgées obtiendront les médicaments dont elles ont besoin.

5. Accès aux soins plus près de chez vous:

- Beaucoup, en vieillissant, auront besoin de différentes formes de soins.



- Plus longtemps les soins peuvent être fournis à leur domicile ou plus près de chez eux, plus longtemps les aînés pourront rester dans leur propre maison, être plus heureux et réduire la pression sur nos foyers de soins de longue durée et sur nos hôpitaux.
- Cet accommodement comprendrait la reconnaissance de la famille et des amis qui servent de proches aidants.

6. Foyers de soins de longue durée:

- Pour certains, les soins ne peuvent plus être fournis à domicile.
- Une réforme législative sérieuse est nécessaire pour faire en sorte que les foyers de retraite et de soins de longue durée soient des lieux de sécurité, car ils fournissent des soins aux plus vulnérables.
- Le fonctionnement des foyers de soins de longue durée, qui valorise les soins aux aînés et ceux qui choisissent de s'occuper des aînés, doit être réformé.
- Il faut créer une atmosphère qui respecte les aspects qui enrichissent leur vie et réduisent la médicalisation de leurs soins.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Quels programmes êtes-vous prêt à lancer et à promouvoir afin d'aider les aînés à être actifs et engagés dans leur communauté et à vieillir chez eux?
2. Qu'est-ce que vous êtes prêt à faire pour modifier la législation relative à l'exploitation des foyers de soins de longue durée?
3. Qu'est-ce que vous êtes prêt à recommander pour améliorer les soins de toutes les personnes âgées?
4. Comment appuieriez-vous l'introduction d'un programme national d'assurance-médicaments, y compris l'établissement d'un formulaire national?



Message clé: Les soins en établissement de longue durée nécessitent un examen critique.

Les soins en établissement de longue durée au Canada nécessitent un examen approfondi. Non seulement bon nombre de ces foyers sont sous-financés et en sous-effectif, mais la formation et la rémunération du personnel sont insuffisantes pour le travail qu'ils accomplissent.

La pandémie COVID-19 a braqué les projecteurs sur les conditions inacceptables dans les foyers de soins de longue durée et amplifié les difficultés auxquelles elles sont confrontées, entraînant des souffrances inutiles et des décès prématurés pour de nombreuses personnes âgées. En décembre 2020, 72 % des décès dus à la COVID-19 au Canada sont survenus dans des foyers de soins de longue durée.

Les soins en établissement de longue durée au Canada nécessitent une évaluation approfondie. Il est maintenant temps que cela se produise.

Aspects à considérer:

- Inclure les soins de longue durée dans la Loi canadienne sur la santé afin de fournir des normes nationales pour le fonctionnement de tous les foyers de soins de longue durée au Canada.
- Mettre fin aux foyers de soins de longue durée à but lucratif. En décembre 2020, 70 % des décès survenus dans des foyers de soins de longue durée étaient survenus dans des établissements privés. La marge bénéficiaire a un coût pour nos aînés.
- Embaucher du personnel qualifié pour les résidences de soins de longue durée. Veiller à ce qu'une formation appropriée soit disponible pour augmenter le nombre de personnes qualifiées disponibles pour le travail requis.
- Améliorer la rémunération des travailleurs des soins de longue durée : définir une norme de salaire minimum et une compensation pour tous les travailleurs des soins de longue durée. Maintenir la cohérence avec les travailleurs exerçant des emplois comparables dans le secteur hospitalier.
- Augmenter le nombre d'employés à temps plein en employant au moins 75 pour cent du personnel à temps plein.
- Légiférer des normes de soins garantissant que chaque résident d'établissements de soins de longue durée recevra au moins quatre heures de soins pratiques par jour.
- Démédicaliser le traitement des résidents. Maintenir un niveau de mobilité, de choix et d'autres libertés qui enrichissent la vie des résidents des établissements de soins de longue durée, tout en favorisant un bien-être physique et un bien-être mental positif.
- Fournir un accès aux soignants. Légiférer l'accès à la résidence pour la famille ou les amis servant de soignants, même en période d'épidémies contagieuses. Fournir un équipement de protection individuelle adéquat au besoin.



- Augmenter immédiatement le financement pour approuver les niveaux afin de permettre aux changements proposés de se produire.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Comment votre parti appuiera-t-il les modifications législatives visant à placer les foyers de soins de longue durée sous l'égide nationale?
2. Votre parti appuiera-t-il l'interdiction des foyers de soins de longue durée à but lucratif?
3. Votre parti appuie-t-il la nécessité d'augmenter le financement des soins de longue durée au Canada?



Message clé: Les Canadiennes et les Canadiens méritent de vieillir dans la dignité et dans la sécurité, en ayant une source de revenus garantie et suffisante.

Dans un régime de retraite à prestations déterminées, nous envisageons traditionnellement que les employeurs et les employés cotisent à un fonds du régime. Ces montants sont mis en commun et investis afin que les retraités reçoivent un montant garanti pour le reste de leur vie, selon une formule qui tient compte du salaire et des années d'emploi. Les régimes de retraite à prestations déterminées se sont avérés sécuritaires et efficaces pour le revenu de retraite. Jusqu'à 80 % des dollars de retraite proviennent du rendement des placements. Les montants qu'ils reçoivent à la retraite leur permettent aux retraités de payer des impôts et de contribuer aux économies locales, provinciales, territoriales et nationales.

Le nombre de régimes à prestations déterminées continue de baisser, remplacé par des régimes à cotisations définies et à prestations cibles. Ces derniers transfèrent le risque aux retraités et les mettent en danger d'un avenir incertain. Les régimes à prestations déterminées gérés efficacement se sont avérés sécuritaires pour la retraite.

Des changements spécifiques sont nécessaires afin de garantir la protection des pensions en cas d'insolvabilité. À l'heure actuelle, avec des engagements de retraite non capitalisés, les employés et les retraités se retrouvent sans revenu lorsque leur employeur fait faillite.

Aspects à considérer:

- Protéger les prestations de retraite accumulées signifie qu'aucun employeur n'est autorisé à modifier la rémunération gagnée par les retraités une fois qu'ils ont pris leur retraite. Ceci minimise les risques et permet aux employés d'être assurés et que leur pension contractuellement promise - leur salaire différé - sera garantie.
- La protection des employés et des retraités en cas d'insolvabilité d'entreprise leur permettra de bénéficier d'une retraite sûre et de ne pas avoir à compter sur des prestations financées par les contribuables.
- Le renforcement des régimes à prestations déterminées procure le

même revenu de retraite à un coût bien inférieur à celui des régimes à cotisations déterminées ou à prestations cibles et assurera un avenir sûr aux retraités.

Questions pour les politiciennes et les politiciens:

1. Quel est le plan de votre parti pour la sécurité du revenu de retraite des aînés actuels et futurs?
2. Comment protégerez-vous toutes les prestations de retraite accumulées?
3. Comment soutiendrez-vous et encouragerez-vous les régimes de retraite à prestations déterminées?
4. Comment vous assurerez-vous que les pensions des employés et des retraités sont protégées si leur employeur déclare faillite?



PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMIS À L'AGA DE LA SERFNB

Voici le règlement de la SERFNB concernant l'adoption de résolutions présentées à l'AGA. Vous devrez faire parvenir votre projet de résolution à la présidente de comité de résolutions, Madame Micheline Desjardins, avant le 31 juillet.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA SERFNB

Article 11 - PROPOSITIONS

- 11.1** Conformément à l'article 10.5 du Règlement général, toutes les propositions sont étudiées par le comité de résolutions avant d'être soumises à l'assemblée générale annuelle.
- 11.2** La date limite pour soumettre une proposition est le 31 juillet de chaque année précédant l'assemblée générale annuelle.
- 11.3** Pour être acceptable, les propositions doivent
- a) ne pas être en opposition au Règlement général à moins d'être un projet d'amendement au dit Règlement;
 - b) avoir rapport aux objets de la Société;
 - c) être accompagnées d'un commentaire suffisamment élaboré pour expliquer les raisons de la résolution;
 - d) être soumises au comité de résolutions dans les délais fixés par le Règlement.
- 11.4** Toute proposition hors thème à caractère urgent du fait d'événements intervenant après la date fixée conformément à l'article 11.2, peut être soumise à l'assemblée générale pourvu qu'elle ait été acceptée par le comité de résolution de la Société le jour précédant ladite assemblée.
- 11.5** La mise à l'étude d'une proposition visée par le paragraphe 11.4 devra préalablement recevoir l'assentiment des deux tiers des membres présents.

Contact : Micheline Desjardins, courriel : desjamiv55@rogers.com

Si l'arbre savait ce que la hache lui réservait, il ne lui aurait jamais fourni le manche.

Proverbe africain



HOMMAGE

à l'une ou l'un des nôtres

*Noubliez pas de soumettre
une candidature pour la prochaine revue!*

IN MEMORIAM



Hazel Chamberlain

CERCLE ROLAND-OUELLETTE

Le mercredi 9 septembre 2020 à l'âge de 90 ans est décédée Hazel Chamberlain de Bathurst. Ancienne religieuse f.m.a., elle a contribué à la profession enseignante depuis 1953. Hazel était hyper confiante en ses capacités et aidait souvent une consoeur plus timide qui enseignait avec elle. Elle a été vice-présidente provinciale de 1991 à 1995 de la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du N.-B. (SERFNB) fondée en 1986. Hazel a aussi été présidente du cercle Roland-Ouellette (fondé le 9 mai 1988) de la SERFNB de 1992 à 1994 et présidente sortante de 1994 à 1998. À cette époque, les réunions avaient lieu à la résidence de la présidente.

Merci Hazel pour toutes ces années consacrées aux élèves et aux enseignantes et enseignants retraités du N.-B.



Marguerite Boudreau

CERCLE ROLAND-OUELLETTE

Marguerite, épouse de Léandar Boudreau de Nigadoo, est décédée à l'Hôpital régional Chaleur à l'âge de 90 ans. Elle laisse dans le deuil une belle grande famille de dix enfants, seize petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Madame Boudreau a enseigné pendant trente-cinq années à Beresford et surtout à Petit-Rocher et ce de la première à la dixième année. Elle s'est assurée d'envoyer ses dix enfants à l'université et en plus a payé les études de quatre enfants au Tiers-monde. Fait remarquable: sa succession continue de payer ces études.

Selon sa fille Colombe, elle disait: "Allez étudier. Un diplôme c'est pas pesant." Pour ses élèves, elle fut exigeante car elle visait leur succès. Entre autre, Madame Boudreau s'est occupé longtemps du corps de majorettes de Petit-Rocher.

Notre consoeur n'aimait pas les éloges mais les membres du Cercle lui rendent cet hommage.



Ligouri Doucet

CERCLE ROLAND-OUELLETTE

À l'Hôpital régional Chaleur de Bathurst, le samedi 27 juin 2020, est décédé, à l'âge de 91 ans, Ligouri Doucet. Il était domicilié depuis peu au Foyer Chez Annie de Bathurst, après avoir longtemps habité à Beresford et à Robertville. Né à Pointe-Verte, il était le fils de feu Alexandre Doucet et de feu Albina Fournier. Outre son épouse, Dorca (Guimond) il laisse dans le deuil Yves de Beresford, Michel de Dieppe et Anne de Bathurst de même que 3 petits-enfants.

LIGOURI a d'abord été enseignant à Saint-Louis-de-Kent, où il a rencontré son épouse. De là il accepte, en 1961, le poste de Directeur l'École de Robertville, aujourd'hui l'École communautaire La Croisée. Il occupera ce poste jusqu'à sa retraite.

Ses proches et ses ex-collègues se souviendront de son sens de l'humour, de même que de ses dons de musicien, de chanteur et de comédien. Il était d'ailleurs assez souvent invité à égayer les pauses lors de réunions ou à l'occasion de Congrès par de courtes prestations d'histoires amusantes. Il en sortait toujours de nouvelles ! Il doit être en train de nous en concocter des mûres et des pas mûres pour nous accueillir quand on le reverra... si Saint-Pierre ne les censure pas toutes !

MERCI pour ta contribution professionnelle et sociale à l'éducation et à notre organisme poste professionnelle.



Rita Grant

CERCLE ROLAND-OUELLETTE

À son domicile de Beresford le samedi 13 février 2021, à l'âge de 99 ans, est décédée Rita (Doucet) Grant. Elle était la doyenne de la famille. Rita obtient son diplôme de seconde classe à l'École Normale de Fredericton en 1940. Elle complète son baccalauréat en éducation par la suite. Elle a eu une longue carrière en enseignement élémentaire. Pendant sa carrière de 37,8 années elle enseigne au Lac-des-Lys (Près de Val-d'Amour), à Petit-Rocher, à Campbellton, à Peter's River (limite entre Beresford et Bathurst) (1949-1952), à l'École Notre-Dame (Cross-road), à Bathurst-est et termine sa carrière à Beresford. Elle laisse une sœur et un frère.

Le Cercle perd sa doyenne qui a fêté en 2020 sa 80ième année du début de sa carrière.

Repose en paix.

IN MEMORIAM



Rina Manuel

CERCLE ALCIDE-F.-LEBLANC

Rina nous a quittés le 24 janvier 2021, à l'âge de 80 ans. Elle a enseigné la première année à Baie Sainte-Anne pendant toute sa carrière, soit 34 ans. Elle a toujours été membre de la SERFNB et a reçu son épinglette de 60 ans en 2020. Selon les commentaires de ses anciens élèves, elle a laissé sa marque comme ayant été très présente pour eux. Elle avait créé un groupe Facebook intitulé : Ceux et celles que j'ai enseigné(e)s en première année. Voici un commentaire qui y a été relevé, écrit par une ancienne élève: «Madame Rina occupera toujours une place spéciale dans mon cœur; son dévouement et sa façon de nous faire sentir spécial chacun de notre propre petite façon sont des cadeaux qui continueront à nous suivre.» Dans un cahier, elle avait gardé une liste des noms de tous ses élèves pour chacune des années de sa carrière. À sa retraite, elle s'est adonnée à la couture, la cuisine et la danse en ligne. Pour chaque décès dans sa paroisse, elle cuisinait des plats pour le festin qui suivait la messe des funérailles.

Elle laisse dans le deuil son mari Yvon, sa fille et son fils: Micheline et Colin (Charline); ses petits-enfants : Jolène, Miguel et Josée ainsi que trois frères et quatre sœurs.



Simonne Leclair-LeBlanc

CERCLE AB*CDE

Simonne est originaire de Val D'Amours. Elle a poursuivi ses études à l'École Normale de Fredericton. Sa carrière d'enseignante s'est déroulée à Campbellton à l'école King puis à l'école Apollo XI. À l'École Normale, Simonne a noué des amitiés qu'elle a entretenues à vie. Elle appréciait les bonnes conversations. Les beaux paysages nourrissaient son émerveillement. La mer et les oiseaux la fascinaient. Attirée par le climat du Sud, elle y résidait avec son conjoint, son Louis d'amour, une bonne partie de l'année et ce depuis vingt ans. Depuis cinq ans, le couple avait quitté Campbellton pour s'établir à Dieppe. Le leitmotiv de Simonne : « Vivre le moment présent ». Elle y accordait une valeur spirituelle, une force qui l'a soutenue durant sa maladie et lui a assuré un départ en toute sérénité. Outre Louis, son mari, elle laisse dans le deuil sa sœur Françoise, son frère Norbert ainsi que ses neveux et nièces. Sa belle-famille et ses amies de longue date manqueront également la présence bienfaisante de Simonne.



Marcel Thériault

CERCLE RESTIGOUCHE-OUEST

Marcel fut un enseignant exemplaire, un passionné nombreux sports et un remarquable artisan. Il a exercé la profession enseignante en transmettant son savoir principalement dans le domaine de la technologie et des arts industriels. Marcel était un talentueux sportif. Il a été le pionnier du club de ski de fond « Husky » de St-Quentin. Il a su inculquer à sa fille Milaine, la passion, la discipline et la persévérance, permettant à celle-ci de participer à trois Jeux Olympiques.

Marcel était un artisan doué. Il a réalisé son potentiel en confettionnant les feuilles d'érable que l'on peut observer à St-Quentin. Il s'est également illustré par la création de multiples vitraux.

IN MEMORIAM



Guy Levesque

CERCLE MADAWASKA

Aux résidences Jodin, le 30 janvier 2021, est décédé monsieur Guy Levesque à l'âge de 90 ans et 8 mois. Il demeurait à Edmundston, époux de feu Alphena St-Pierre, Après une formation à l'École Normale, monsieur Levesque a commencé sa carrière d'enseignant comme Principal à Rivière-Verte, il a ensuite occupé le poste de directeur à l'école intermédiaire de Boucher Office. À la suite d'un incendie, il a déménagé avec les élèves de 9e année à l'école Cormier d'Edmundston. Il occupera le poste d'assistant directeur et d'enseignant en mathématiques pendant de longues et fructueuses années : il aura une longue carrière de 37 ans. Au niveau des activités parascolaires, il tiendra une cantine à Cormier dont les profits iront à l'organisation d'activités. Très actif au niveau sportif, il a été entraîneur au niveau des Pee Wee, il a organisé des voyages pour participer à plusieurs tournois. Il a aussi été très impliqué avec les Cadets : il a participé avec eux à des camps en Nouvelle-Écosse à Aldershot. En 1967, il a même organisé un voyage pour les cadets à l'Expo 67 de Montréal. Il laisse dans le deuil sa fille, Linda et son fils Jacques « Coco », deux petits-enfants, David et Adam et une arrière-petite-fille Ellie, ainsi que sa sœur Anne Plourde.



Roger Tardif

CERCLE MADAWASKA

Le 9 mars 2021, Roger Tarif est décédé à l'hôpital régional d'Edmundston à l'âge de 76 ans et 5 mois. Il était le fils de feu Lewis Tardif et feu Élise Girard.

Natif de Ste-Anne de Madawaska, il a été membre des Chevaliers de Colomb 3e degré du Conseil Claude Cyr. Après avoir fini ses études en 12e année dans son village natal, il est allé ensuite à l'École Normale de Fredericton. Une fois son diplôme obtenu, il a exercé sa profession d'enseignant à l'école Régionale de Ste-Anne jusqu'à sa retraite. Il était membre de la Société des enseignants retraités francophones du NB.

Il laisse dans le deuil son épouse madame Lauria Robichaud, ses fils Denis, François, Stéphane ; ses petits-enfants Bianca Rose, Brendon Marc, Aleks, Jesse, Jérémy, Janelle ainsi que son frère Jean-Paul. Tous gardent de Roger un merveilleux souvenir.



Jean-Baptiste Lavoie

CERCLE MADAWASKA

Monsieur Jean-Baptiste Lavoie, époux de Jeannine Soucy, est décédé le 17 mars 2021 à l'hôpital régional d'Edmundston à l'âge de 75 ans.

Né à Ste-Anne du Madawaska, Jean-Baptiste était un homme très engagé dans sa communauté : il a été membre des Chevaliers de Colomb au 3e degré et comme Grand Chevalier à deux reprises. Pendant 23 ans, il a aidé au repas de partage de l'organisme Développement et Paix, la paroisse de l'Immaculée-Conception a profité de son engagement pour le financement. Membre de l'âge d'or Amitié, il faisait partie du mouvement des Anciens Scouts et guides du NB, et président du Centre d'Accueil la Montée. Enfin toute sa vie il s'est impliqué comme bénévole dans une multitude d'organismes.

Il a enseigné de nombreuses années à la polyvalente A.-M.-Sormany jusqu'à sa retraite en l'an 2000. De 2002 à 2010, il participera activement à la Société des enseignants retraités francophones du NB en occupant les postes de conseiller pendant trois ans et de vice-président pendant deux ans au bureau de direction. Le cercle Madawaska a toujours pu compter sur lui.

Monsieur Lavoie laisse dans le deuil ses filles, Lisa, Lynn, ses petits-enfants, Jérémy et Kayla, son frère Albert et sa sœur Lina. Tous gardent de merveilleux souvenirs de Jean-Baptiste.

IN MEMORIAM



Léa Allard-Méthot

CERCLE JACQUELINE-COLETTE

Léa Allard-Méthot est décédée le 14 septembre dernier. Elle demeurait à Kennebecasis. Léa a embrassé deux carrières, d'abord comme technologiste médicale, qu'elle a pratiquée surtout à Dalhousie. Elle retourna à l'enseignement par la suite.



Annette Boudreau

CERCLE JACQUELINE-COLETTE

Annette Boudreau est décédée le 2 novembre dernier. Annette a terminé sa carrière à l'école Saint-Henri. Selon sa sœur Diane Arsenault, également membre de notre Cercle, Annette était une personne avec beaucoup de créativité et aimait organiser les rencontres familiales.



Artémise Blanchard

CERCLE JACQUELINE-COLETTE

Artémise Blanchard est décédé le jeudi 11 février. Artémise a été membre du conseil d'administration du cercle Jacqueline-Collette de 2013 à 2016. Native de Saint-Louis-de-Kent, elle a enseigné au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. De retour au N.-B. en 1986, elle fonde le groupe FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique) dans le but de promouvoir l'accès des femmes à des postes de pouvoir. Elle a également été membre du club Richelieu féminin Moncton-Dieppe et de la chorale de l'église Sainte-Thérèse de Dieppe. À sa retraite, elle a découvert une passion pour l'écriture et a publié plusieurs romans jeunesse.



Blanche Dugas

CERCLE MAURICE-DUGUAY

Blanche Dugas de Caraquet est décédée le 1er février 2021.

Après ses études primaires à l'école du village, elle enseigna avec une licence locale pendant un peu plus d'un an à Pokesudie et Boudreau Office (fait actuellement partie du Village de Bertrand) dans le but de se ramasser de l'argent afin de compléter son cours secondaire au Couvent de Caraquet (le secondaire n'existant pas à l'époque dans la région dans le système publique). Elle fréquenta ensuite le Teacher's College de Fredericton en septembre 1946 et enseigna par la suite 3 ans à l'École Petite-Rivière de Caraquet. Elle quitta alors l'enseignement pour rejoindre son mari au sein de l'entreprise familiale (magasin général) où elle y a travaillé pendant 37 ans.

Ayant toujours le désir d'améliorer ses connaissances, elle suivit, année après année, de nombreux cours et s'est engagée dans sa communauté en siégeant à divers conseils et comités à caractère socioéconomique, culturel et historique. Elle était une des membres fondatrices des Dames d'Acadie de Caraquet et de l'Université du troisième âge de Caraquet dans laquelle elle fut une des 25 participant.e.s au projet d'écriture «Dis-moi Grand-Père, Dis-moi Grand-Mère» publié en 2014 par Les Éditions de la francophonie. Elle participait régulièrement aux activités du Cercle Maurice-Duguay. Âgée de près de 94 ans, elle était présente à la dernière activité avant la pandémie, soit le déjeuner de la St-Valentin en février 2020.

Elle s'intéressait avec passion à la lecture, à l'écriture et aux mots croisés: elle laisse en héritage des écrits de faits historiques, de pensées, d'événements ayant croisé sa vie et un cahier sur la généalogie de la famille Dugas dont ses 2 parents étaient issus. Elle laisse dans le deuil cinq enfants, dix petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

IN MEMORIAM



Marcel Garvie

CERCLE MAURICE-DUGUAY

Le 26 janvier, lendemain de son décès, le site web ICI RADIO-CANADA titrait «Marcel Garvie, un bâtisseur acadien et un pilier du mouvement coopératif à Caraquet est décédé. Natif d'Eel River Crossing, il fit ses études primaires dans son village, ses études secondaires à l'École Notre-Dame de Dalhousie, sa formation en enseignement à l'École Normale de Fredericton. Formation qu'il compléta par des cours au Collège de Bathurst et à l'Université de Moncton.

Sa carrière débuta en 1966 à l'École Régionale de Caraquet, se poursuivit à la Polyvalente Louis-Mailloux (chef de département des sciences humaines et directeur par intérim pendant 1 an) et les 7 dernières années à l'École Ola-Léger de Bertrand. Il prit sa retraite en juin 1999 après 33 années de services. Il travailla ensuite pendant 4 ans pour le MENB, à temps partiel, dans le cadre du «Programme d'évaluation des écoles». Les témoignages de bon nombre de ses anciens élèves, exprimés dans leurs vœux de sympathies, confirment qu'il fut un enseignant d'histoire et d'économie fort apprécié : «savait rendre un cours intéressant et même captivant, nous provoquait à en connaître plus, à se faire une opinion, à développer une pensée critique, etc.».

Son engagement social fut énorme et diversifié : président du Théâtre populaire d'Acadie, du Cercle 5 des enseignant.e.s, du Festival acadien de Caraquet, du CA de l'Hôpital l'Enfant-Jésus de Caraquet – de la Fondation de l'HEJ - Ami.e.s de l'HEJ. Il siégea au Conseil municipal du Village de Bertrand, sur plusieurs autres conseils d'administration et comités.

Au mouvement coopératif on le retrouve comme administrateur et président de la Caisse populaire de Bertrand, de la Coopérative de Caraquet, de COOP Atlantique et administrateur du Carrefour Coop de Lamèque et de la Canadian Cooperatives Associations. Il reçut plusieurs reconnaissances du milieu, les principales étant : (1993) Prix de l'enseignant de l'Année pour le projet «Enseignement de la géographie assisté par ordinateur»; (1995) Prix d'excellence décerné par la Province du NB pour une contribution exceptionnelle au développement de la province; (2009) Prix «Sénateur Hervé Michaud» décerné par la Fédération des caisses populaires acadiennes en reconnaissance de son engagement et action bénévole exemplaires; (2015) Ordre du mérite coopératif et mutualiste québécois, 3e degré.

Ses passe-temps étaient la lecture, la musique, la recherche historique et le bricolage.

Il laisse dans le deuil son épouse Agathe, trois enfants et cinq petits-enfants.



Alyre Thériault

CERCLE JOHN-VALLILEE

Alyre Thériault, natif et résident de Drummond, époux de Thérèse Thériault, est décédé le 14 mars à sa demeure. Il était âgé de 83 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Thériault, et quatre enfants. Il a exercé la profession enseignante qu'il aimait pendant 34 années et a profité d'une retraite fructueuse de 25 années. Il était membre de la SERFNB, Cercle John-Vallillee. Élevé sur une ferme, il gardera toujours vivante la valeur de la terre. Plusieurs se souviendront d'Alyre comme « l'enseignant cultivateur » qu'il était, donnant des cours en agriculture à la PTA, participant pleinement dans la région agricole où est situé Drummond lors de visites organisées des terres agricoles de la pomme de terre. Sa ferme a été un outil pédagogique partagé avec ses élèves. Il aura toujours été généreux de son temps, soit auprès de sa famille, soit au service de la Paroisse Saint-Michel, soit pour donner des cours privés à des élèves en difficulté. Bien qu'il doive ralentir ses activités à la retraite, dû à son état de santé parfois précaire, Alyre trouve l'énergie de lancer un projet de jardin communautaire sur sa terre. Il en parle avec fierté et y travaille lui-même selon ses capacités. Il consacre de son temps à la lecture et profite pleinement de la tranquillité d'un petit chalet construit au large de ses terres. Les témoignages qui suivent viennent renforcer l'estime qu'ont gardée les collègues d'Alyre. « Ayant eu le privilège de côtoyer Alyre dans le monde merveilleux de l'éducation, je peux avouer avoir appris beaucoup de cet homme de foi et de principe. Son très grand respect des jeunes et de ses collègues dans la profession lui a valu les galons d'un éducateur de haut calibre. Alyre a été une véritable source d'inspiration pour plusieurs et sa contribution a été exceptionnelle. »

« ... j'ai eu la chance de l'avoir comme enseignant et je l'ai beaucoup apprécié. N'ayant nullement la bosse des math, il aura su m'appivoiser et me faire découvrir qu'enfin ce n'est pas si sorcier que ça. Grand humaniste, il avait à cœur la réussite de tous ses élèves. C'est un de ces enseignants dont je n'ai jamais entendu une seule personne parler en mal. »

« Il était un authentique pédagogue et un enseignant d'une compétence rare. »

IN MEMORIAM



Bernadette Mazerolle

CERCLE JOHN-VALLILEE

Bernadette Lebel-Mazerolle de Grand-Sault est décédée le 5 février 2021 à l'âge de 85 ans, après une longue et courageuse lutte contre le cancer. Native de Drummond, elle a été enseignante de carrière, dont quatre ans à l'Académie Notre-Dame de Drummond et 27 à l'école Élémentaire Sacré-Coeur de Grand-Sault. Elle laisse dans le deuil deux enfants, quatre petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Bernadette était membre du Cercle John-Vallillee de la SERFNB où elle a participé aux activités aussi longtemps que lui a permis sa santé. Elle a été très active comme membre du Club de l'âge d'or Assomption de Grand-Sault, membre-à-vie des Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne, filiale 21, et bénévole au Manoir de Grand-Sault, la Villa des Chutes, pendant de nombreuses années.

Ceux et celles qui ont connu Bernadette auront sûrement été frappés par son sourire accueillant, qu'elle semblait garder en permanence. Ses collègues se souviennent de sa bonne humeur et de son sens de l'humour, qui contribuaient à créer une bonne atmosphère chez le personnel de l'école. Selon un directeur de l'école, Bernadette avait un sens professionnel du travail et savait s'acquitter de ses tâches. Comme enseignante, elle possédait une qualité rare qui la rendait disponible à ses élèves : c'était son approche quasi maternelle.

Selon une de ses amies de longue date, Bernadette appréciait beaucoup la lecture des romans abrégés de Sélection Reader's Digest et était au courant des exploits des rois et des reines, volet d'histoire dont elle était particulièrement curieuse. L'avoir comme collègue donnait du piquant au sein du personnel, sa présence était comme un soleil.



Soeur Jeannine Cormier

CERCLE JOHN-VALLILEE

À la Maison-mère des Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Moncton, le lundi 22 février 2021, est décédée Soeur Jeannine Cormier, ndsc. Elle avait 83 ans, dont 66 ans de vie religieuse, et 56 passés dans la région de Grand-Sault. Née à Saint-Paul-de-Kent, N.-B., elle était la fille de feu Edmond et Lina (Dionne) Cormier. L'inhumation a eu lieu à Memramcook, après les funérailles privées à la Maison-mère de Moncton.

Jeannine a été enseignante dans la région de Grand-Sault durant la plus grande partie de sa carrière. Avec deux consoeurs, elle avait emménagé dans un secteur pauvre de la ville de Grand-Sault pour aider les familles du quartier à la fin des années 1960. Même en travaillant à plein temps, ces trois religieuses faisaient un grand bien auprès des résidents du quartier : aide aux devoirs scolaires des enfants, aide aux parents à remplir des formulaires, etc. En 1997, Jeannine prend sa retraite de l'enseignement. En septembre 1998, elle signe un engagement auprès du Diocèse d'Edmundston pour s'occuper de la paroisse de Saint-André l'année suivante. Elle y restera pendant plus de 22 ans, jusqu'à l'automne 2020. Elle s'occupe également de la catéchèse de la paroisse. Les personnes qui ont travaillé de près avec Jeannine n'ont que de bons mots à son égard, résumé dans le témoignage qui suit : « Lorsque je rencontrais Jeannine, c'était surtout pour la catéchèse. J'étais toujours accueillie avec un beau bonjour et un sourire. Elle avait à cœur l'enseignement de la catéchèse avec les enfants et les parents. Elle aimait son travail et elle faisait partie de la grande famille communautaire de Saint-André. Les paroissiennes et les paroissiens qui ont travaillé avec elle se sont attachés à son caractère accueillant, jovial et à sa générosité. »

Étant donné que les paroisses de l'unité pastorale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur n'eurent pas l'occasion de faire leurs adieux dû à la pandémie, une messe commémorative pour Jeannine fut célébrée le dimanche 21 mars en l'église de Saint-André. Un émouvant hommage lui a été rendu par les paroissiens qui ont fait ressortir ses grandes qualités. « Elle aimait les gens, et c'était réciproque. » Mgr Claude Champagne, évêque d'Edmundston en transmettant ses condoléances concluait ainsi : « Et puissions-nous, comme elle, servir le Seigneur dans la joie! »

Jeannine était membre du Cercle John-Vallillee et participait régulièrement à ses activités sociales.

IN MEMORIAM



Léona Bourque

CERCLE EDGAR-POIRIER

Léona Robichaud est décédée le 30 avril 2020 à Bouctouche. Épouse de feu Louis-Félix Bourque (2006), elle est née à Ship-pagan en 1927, fille de feu Joseph Robichaud et feu Catherine Léger. Elle a été adoptée par la famille de son oncle Martin Robichaud, époux de Marie Landry dès l'âge de deux ans.

Léona Bourque laisse dans le deuil ses huit enfants: Louise de Coates Mills, Gisèle de Adélaïde, Australie, Bernard (Magali) de Halifax, Diane, Micheline et Claude de la région de Montréal, Charles (Shelley) de Moncton et Marcel de St-Jean. Elle laisse également en deuil son frère Jean-Camille de Salaberry de Valleyfield et six petits-enfants.

Passionnée par l'enseignement, Léona Robichaud commença sa carrière après avoir gradué de l'École Normale de Fredericton. Elle fut directrice et enseignante de L'École Centrale de Bertrand et de l'école de Ste-Thérèse de Dieppe. Elle a aussi agi à titre d'assistante au surintendant des écoles du comté de Kent. Elle poursuivit sa carrière d'enseignante à Bouctouche dont à l'école Dr Marguerite Michaud. Ces dernières années en enseignement furent consacrées à l'éducation spéciale.

Au cours de sa vie, elle fut très active dans divers comités et associations, notamment le Foyer-école, le Conseil scolaire no 12 dont elle a été la présidente, les Dames d'Acadie, le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, le Conseil de gestion du Pays de la Sagouine.



Roger Paul LeBlanc

CERCLE EDGAR-POIRIER

Au CHU Dr-Georges-L.-Dumont, le mardi 1er décembre 2020, est décédé à l'âge de 83 ans, Roger Paul LeBlanc. Il demeurait à la Villa du Repos de Moncton et autrefois à Scoudouc. Né à Malakoff, il était le fils de feu Stanislas et Rose-Ida (Melanson) LeBlanc. Roger Paul était enseignant pendant 35 ans et il a terminé sa carrière à l'école Clément-Cormier où il avait enseigné le français et l'art dramatique. Il était l'auteur de plusieurs pièces de théâtre et de deux romans. Il était le premier auteur acadien à publier un roman sur Internet sous le titre de Gustave. Il a par la suite publié Agathe.

Il laisse dans le deuil sa conjointe depuis 53 ans, Gabrielle née Pitre; trois enfants: Pierre Philippe LeBlanc de Moncton, Mireille LeBlanc (Jules Comeau) de Scoudouc, et Mathieu LeBlanc (Colette) de Dieppe; deux petits-enfants: Alex et Chloé; deux sœurs: Ella Léger (Edmond) de Boudreau-Ouest et Yolande Thivierge (Gilles) de Shediac; deux frères: Louis (Benoîte) de Haute-Aboujagane et Robert (Carmelle) de Scoudouc; ainsi que ses nièces et neveux.



Stella LeBlanc

CERCLE EDGAR-POIRIER

Stella LeBlanc, fille de feu Louis et de feu Élise Caissie (née Maillet), est décédée le 3 juillet 2020 à l'âge de 88 ans. Elle manquera beaucoup à son époux de 68 ans, Ulysse LeBlanc; ses enfants, Diane DeCoste (Gerry Legere) de Moncton, Charles LeBlanc (Camilla Johnson) de Moncton, Ginette Bourgeois (Guy) de Ste-Marie et Bernard LeBlanc (Jeannette) de Fort McMurray; son frère, Gérard Caissie (Géralda) de Richibouctou et sa sœur, Noëlla Maillet (feu Léo) de Ste-Marie-de-Kent; ses huit petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants. Outre ses parents, elle fut précédée dans la tombe par ses sœurs Lina et Thérèse (décédée le 4 juillet à Toronto) en plus de cinq frères: Aquila, Lionel, Émile, Alcide et Laurie.

Stella était une enseignante dévouée, une artiste et une jardinière sans pareille. L'été on pouvait la retrouver en voyage ou dans un terrain de camping, à profiter du beau temps avec ses amis et sa famille. Elle était le pilier de la famille, le cœur au centre de tous les rassemblements.

Elle a débuté sa carrière en enseignement à l'école de Kent Boom après avoir fait ses études à l'École Normale. Elle a terminé sa carrière à Ste Marie-de-Kent où elle a surtout été en 2e année. Elle était considérée comme une bonne enseignante avec une bonne discipline. Elle a continué ses études tout en travaillant pour compléter sa certification.

Page DÉTENTE



Dans un compartiment de train, il y a un prêtre et deux militaires qui reviennent de mission :

- Moi dit le premier, en arrivant chez moi, je vais fêter mon retour avec mes potes. Crois-moi, pendant un sacré bout de temps, je serai bourré tous les soirs ! Je vais me prendre des cuites d'enfer!

- Moi, fait l'autre, je vais me taper des filles !

Plein de femmes, une par jour, peut-être même plusieurs ! Je vais faire que ça toute la journée !

Une demi-heure passe, et un des deux hommes, qui s'est mis à lire le journal, demande à son copain :

- C'est quoi un lumbago ?

- Je sais pas...

- Et vous Monsieur le curé, vous savez ce que c'est ?

Le prêtre, qui avait entendu, outré par la conversation précédente, répond d'un ton sec

- C'est une affection extrêmement douloureuse qui frappe les alcooliques invétérés et les obsédés qui se livrent à des orgies sexuelles !

Quelques secondes s'écoulent, puis le prêtre demande :

- Au fait, pourquoi vous me demandez ça ?

- Oh, pour rien... C'est parce que dans le journal, ils disent que le pape souffre d'un lumbago...!

E N F L E R R S E C B P
 F R O S D E E C S F A O
 F E E R K L A M I E B I
 E H U N O L I E U S O N
 T O U R N I C O T E N T
 S B O E E E T E K R T E
 M O T T E P C O T T E A
 I A A C T I O N Q I I U
 N M C U V S N S T U A P
 I S O O M I G N O N N E
 M E N T O N A N I G E R
 E V L S V N I E L L E E

- | | |
|----------|--------------|
| ACTION | NANTIE |
| BONTE | NIELLEE |
| BUNKER | NIGER |
| CONGAI | NOROIT |
| COTTE | NOVICE |
| EFFETS | POINTEAUPERE |
| ENFLER | REHOBAMS |
| ENLACE | RENNE |
| INOUI | REPOS |
| LAMIE | ROLES |
| LIEUS | SERTI |
| MENTON | SOURD |
| MIGNONNE | TACON |
| MINIME | THESE |
| MOTTE | TOURNICOTENT |



Un homme voulant envoyé un message à sa femme se trompe de numéro, le message atterri chez une veuve qui revient de l'enterrement de son mari et elle s'évanouit. Son fils court à son secours et lit le message. "Bonjour chérie juste t'informer que je suis bien arrivé, j'ai rencontré tous ceux tu connais, j'ai déjà arrangé ton arrivée pour demain, Ça serait mieux de mettre un habit léger car il y a une chaleur d'enfer ici!"

Les éducateurs retraités économisent jusqu'à 800 \$ en combinant leurs assurances habitation et auto*.



Lorsqu'il s'agit d'économiser de l'argent, les éducateurs retraités peuvent bénéficier d'économies sur les assurances habitation et auto. Ils profitent aussi d'atouts supplémentaires, tels que le pardon du premier accident, un service d'urgence pour le règlement des sinistres 24 heures sur 24, sept jours sur 7, et une protection contre le vol d'identité.

Téléphonez pour découvrir de quelles façons Johnson peut vous aider.

1.855.616.6708 | Johnson.ca/educateur

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé. Les polices d'assurance habitation et auto sont souscrites auprès d'Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA »), qui en outre traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits ne s'appliquent qu'aux polices d'assurance souscrites auprès d'UCA dans les provinces suivantes: NL/NS/NB/PEI. JI et UCA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions et des frais ou restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. *Dès le 1^{er} mars 2021, le plein montant (800 \$) d'économies combinées offertes sur les assurances habitation et auto s'applique si admissible aux rabais suivants : absence de contravention, multipolice(habitation auto), long terme, membre (habitation et auto), sélect (NL, NS, PE) et pneus d'hiver (NB, NL, NS). Le montant des économies peut varier pour d'autres raisons.

À TOUS NOS MEMBRES

Nous vous invitons à découvrir notre revue tout en couleur, sur notre site web.

Bonne lecture !



www.serfnb.org



AVIS AUX MEMBRES

Prière de nous faire part de votre nouvelle adresse postale et de votre nouvelle adresse de courriel en cas de déménagement.

ENTRE NOUS

5, rue Bourgeois, Caraquet, N.-B. E1W 1A4 | Téléphone : (506) 727-6202 | adresse courriel : dg@serfnb.org | www.serfnb.org

